

# **COMPTE RENDU**

## **GROUPE PORTAGE DE REPAS**

### **26 Mars 2009**

Présentes : Jeannine Berthiaud, Joëlle De Palma, Annie Louis, Roland Roucaute, Christiane Vabre, Sophie Marcesse et Olivier Levent.

Excusées : Laetitia Serre, Annie Valette, Marie-Anne Vialatte.

#### **1 – Examen de la consultation pour la fourniture de repas et choix du nouveau prestataire**

Annie Louis présente des excuses pour le report à plusieurs reprises de cette réunion de travail et explique les raisons ; les prestataires contactés pour la consultation n'avaient pas donné de réponse dans les délais et la Communauté de communes a dû les relancer.

Annie Louis reprend le compte rendu du dernier groupe de travail afin que les participants se réapproprient les données. Elle reprend le bilan et explique que le déficit de 2306.87 € de 2008 n'est pas excessif pour le service rendu. Elle revient sur la proposition du groupe de travail d'offrir un repas aux usagers pour leur anniversaire qui s'est mise en place la semaine dernière.

Sur les 5 prestataires contactés, seule la Cuisine centrale de Guilhaud Granges avec laquelle on travaille depuis 4 ans a fait une proposition après plusieurs relances.

Si les conditions et les services restent les mêmes dans la proposition, une hausse de 0.49 centimes (soit 12%) par repas est appliquée. ( 4.01 € début 2009)

Malheureusement, ce prestataire étant le seul qui réponde à nos besoins, nous n'avons pas d'autres choix.

Il est proposé de faire un courrier à Monsieur Sati, le directeur général des services de la municipalité de Guilhaud Granges afin de préciser quelques points : repas sans sel, qualité des repas toujours égale... et éventuellement négocier quelques centimes.

Au vu de cette hausse, se pose la question d'une augmentation du prix de vente des repas.

Un document de réflexion (cf. document au verso) avec des simulations de prix de vente est distribué aux participants.

Il s'avère qu'une augmentation du prix de vente aux usagers de 0.50 cents ( soit 6 %) permettrait de mieux équilibrer le budget, d'autre part, vu la conjoncture actuelle, une augmentation risque d'être mal perçue par les personnes ayant une petite retraite.

Christiane Vabre propose de n'augmenter que de 0.20 cents cette année et d'augmenter un peu chaque année.

Roland Roucaute pense que pour cette année, il faut laisser le prix de vente à 8 € et que l'on fera le bilan fin 2009 pour apprécier les résultats financiers. Les autres participants craignent que si cette solution est envisagée, l'augmentation risque d'être plus importante l'année prochaine.

Après réflexion, le groupe de travail propose une augmentation de 0.30 cents avec une hausse régulière chaque année ( soit 3.75 %) qui sera discuté en conseil communautaire.

Si une augmentation est validée, il faudra faire une lettre aux usagers, revoir les plaquettes et le diffuser largement.

#### **2- Questions diverses**

Une personne de St Fortunat (hors territoire intercommunal) bénéficie du service, et, après discussion, il est décidé que le prix du repas demeurerait le même que pour les autres usagers dans la mesure où l'agent ne fait pas de détour pour la livrer.

Il est envisagé :

- de contacter la municipalité de St Fortunat qui souhaite développer un service de repas à domicile pour voir si l'on peut travailler avec eux
- de contacter la maison de retraite des mûriers pour que lors de la construction de leur nouveau bâtiment leur cuisine soit équipée de façon à pouvoir fournir les repas à domicile en liaison froide.